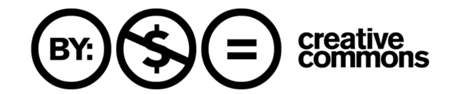


La Chine en France au XVIIIe siècle

Henri Cordier



LA CHINE EN FRANCE

AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. HENRI CORDIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

A la suite de la part si remarquable prise à Paris aux Expositions internationales de 1889 et de 1900, par le Japon, l'art de l'Empire du Soleil Levant avait joui chez nous d'une popularité — parfaitement justifiée, hâtons-nous de le dire — qui avait fait oublier le rôle important qu'avait jadis joué en Europe l'art chinois dont l'art voisin dérive. Je voudrais aujourd'hui rechercher quelques traces de l'influence exercée par l'art et la littérature du Céleste-Empire dans notre pays, en particulier au XVIIIe siècle, pendant lequel, longtemps, ils firent fureur.

Ce ne fut que lorsque les Portugais, à la fin du XVe siècle, eurent franchi le Cap de Bonne-Espérance et rouvert la route des Indes et de la Chine, que le grand Empire de l'Asie orientale et son industrie commencèrent à être généralement connus en Europe, quoique l'antiquité n'ait pas ignoré la soie. Le commerce des Portugais, valeureux soldats, mais négociants médiocres, débarqués à Canton en 1514, n'amena qu'une lente diffusion des marchandises chinoises dans l'Occident ; mais lorsque les Hollandais pénétrèrent à leur tour dans l'Asie orientale, un trafic considérable s'établit à travers l'Océan Indien et les affaires prirent un essor inconnu jusqu'alors.

Le premier voyage des Hollandais dans l'Extrême-Orient eut lieu en 1597, et en 1602 fut fondée la célèbre Compagnie des Indes orientales néerlandaises qui construisit en 1619 la ville de Batavia à l'emplacement du fort indigène de Jacatra. Outre leurs comptoirs dans les îles de la Sonde, ils créèrent des factoreries dans l'île Formose et au Japon, où, dans l'île de Deshima, ils furent, avec les Chinois, les seuls étrangers autorisés à résider lorsque tous les Occidentaux eurent été expulsés en 1641 de l'Empire du Soleil Levant par les chogouns de la maison de Tokougawa.

C'est de leur factorerie de Deshima que les Hollandais exportaient non seulement les produits du Japon, mais aussi les marchandises de Chine que les négociants de ce pays transportaient dans l'Archipel voisin. Ils inondèrent l'Europe de la porcelaine chinoise ; cette porcelaine était connue au moyen âge; les marchands arabes la passaient jusque sur la côte d'Afrique où l'on en a retrouvé des fragments à Madagascar et sur la côte des Somalis; il s'en trouve parmi les présents envoyés par les sultans d'Égypte aux souverains d'Europe. Marco Polo nous parle de la porcelaine fabriquée à Zayton dans le Fou-Kien; on conserve au Louvre, dans la belle collection de M. Ernest Grandidier, un brûle-parfums qui, dit-on, a appartenu au célèbre voyageur vénitien ; ce brûle-parfums vient du baron Davillier qui l'avait reçu en présent d'un des gardiens du Trésor de Saint-Marc, à Venise; c'est un *ting* octogonal en porcelaine blanche de la province du Fou-Kien et de l'époque de la dynastie des Soung.

Après avoir exporté la porcelaine en vente sur le marché de l'Extrême-Orient, les Hollandais, imités par d'autres, commandèrent des décors spéciaux; fabriquée à King-tetchen, dans le Kiang-si, la porcelaine était généralement peinte à Canton ; on verra par exemple dans la collection Grandidier un grand plat de porcelaine avec au fond le bateau *Vrybürg* commandé par le capitaine Jacob Ryzik

en Chine en 1756 : le pavillon hollandais flotte aux mâts. Une assiette du même service est conservée à Sèvres. On remarquera au Musée Guimet une assiette avec l'écureuil du service du surintendant Fouquet. Généralement, on se contentait de peindre dans le fond de l'assiette ou sur la panse du vase les armoiries du destinataire ; ces vases étaient souvent montés en Europe avec des bronzes dorés. Les missionnaires suivirent également l'exemple de la Compagnie des Indes : à Sèvres, au Musée Guimet, on notera des plats, des soucoupes, des tasses, ornés en grisailles relevées d'or, de portraits de saints, saint Ignace ou saint François-Xavier, de scènes religieuses, baptême du Christ, Crucifixion, Résurrection, etc. Parfois les commandes choisissaient pour les décors des sujets qui n'étaient rien moins qu'édifiants et qui prennent place dans les « enfers » des collectionneurs. On reproduisait également des tableaux connus de peintres étrangers, Fragonard, ou des gravures d'artistes de valeur, Pillement, Kleinstein. Les Chinois exécutaient aussi des statuettes d'Européens, des cavaliers, par exemple ; il y a au Musée Guimet un Hollandais dans l'attitude de la divinité Kouan-yin, en porcelaine du Fou-Kien.

Le décor chinois n'étant pas toujours du goût de l'amateur, on eut recours au procédé de la surdécoration, c'est-à-dire qu'au décor chinois on ajouta des accessoires européens. De Delft, où cette industrie prit son essor, elle se répandit dans divers pays d'Europe, en Saxe, à Venise ; le Musée de Sèvres possède (3493) une tasse de porcelaine surdécorée vers 1740 à la manufacture de Chelsea ; dans la même collection, une pièce est surdécorée du Triomphe de Bacchus (9703) ; enfin, à Sèvres même, vers 1775, on fit des applications d'or en relief sur porcelaine de Chine. Puis on trouva plus simple encore de faire venir de la porcelaine blanche et de la décorer sur place : le magasin de Gerrit

van der Kande fut célèbre à Delft pour ce genre de produits pendant la première moitié du XVIIIe siècle.

On nous a conservé les noms de quelques-uns des grands collectionneurs de porcelaine de Chine au XVIIIe siècle; outre les princes du sang, Fontpertuis dont les richesses furent dispersées en décembre 1747 et janvier 1748; le peintre Coypel (vente 1753); M. de Jullienne, le protecteur éclairé d'Antoine Watteau, mort en 1766: 250 numéros du catalogue de vente de ses collections, consacrés aux porcelaines de Chine et du Japon, réalisèrent la jolie somme de 90 000 livres en 1767; Gaignat, secrétaire du Roi (vente 1768); le fermier général Randon de Boisset (vente 1777); la duchesse de Mazarin (vente 1781); le duc d'Aumont (vente 1782).

Après avoir dénaturé la porcelaine de Chine, on se mit à l'imiter, ou, tout au moins, on décora les produits locaux de sujets représentant des personnages chinois. Delft fut un grand centre de cette fabrication; je note les fabriques de Chelsea et de Worcester (Angleterre), de Holitsch (Hongrie), de Meissen (Saxe), de Capodimonte (Italie), de Tournai (Flandre). En France, cette industrie est extrêmement prospère, et elle est répandue sur toute l'étendue du territoire; je relève ces noms, comme centre de cette fabrication : Saint-Omer, Rouen, Strasbourg, dont on verra un cache-pot signé Joseph Hannong, à Sèvres; les Islettes, Samadet (Landes), Saint-Paul (Oise), Moulins, Moustiers (Basses-Alpes), Sinceny (Aisne), dont je remarque, à Sèvres, une assiette de fruits datée 1749, et signée Dominique Pellevé; et au Louvre, une écritoire du XVIIIe siècle, legs de M. Giraudeau; Mennecy-Villeroy; enfin Chantilly, dont les produits sont devenus rares et chers. De beaux et nombreux échantillons sont conservés au château de Chantilly : je signalerai un grand plat, don de M. Albert Gérard, dans la salle des Gemmes; on admirera aussi, au Musée des Arts décoratifs, les belles porcelaines de Chantilly et de Mennecy, de la collection Fitz-Henry. On fournissait des

modèles. Jean-Antoine Fraisse dessina et grava en taille-douce, en 1734, pour Chantilly, 53 planches, sous le titre de : *Livre de desseins chinois, tirés d'après des originaux de Perse, des Indes, de la Chine et du Japon*, qui parut à Paris, chez Ph. Nic. Lottin, en 1735, en volume in-folio. Buchoz donna cent planches représentant en couleurs cent Plantes de la Chine qui formaient la première partie d'une *Collection Précieuse et Enluminée des Fleurs Les plus Belles et les plus Curieuses qui se cultivent tant dans les Jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe*, « ouvrage, dit l'auteur, également utile aux Naturalistes, aux Fleuristes, aux Peintres, aux Dessinateurs, aux Directeurs des Manufactures en Porcelaine, en Fayance et en Étoffes de Soye, de Laine, de Coton & autres Artistes ». En 1784, Jacques Charton, « Officier du Point d'Honneur », dessine une *Collection de douze cahiers de plantes étrangères En Fleurs, Fruits, Corail et Coquillages.*

Les fabricants ne cherchaient d'ailleurs pas à tromper sur la provenance de leurs produits : les porcelaines chinoises de Saxe sont honnêtement marquées des deux épées, et celles de Chantilly du cor. Il est intéressant de remarquer qu'à leur tour les Chinois imitèrent les porcelaines d'Europe ; je signale, à Sèvres, une copie chinoise d'une pièce de Saint-Cloud (8902) et une imitation de la faïence du Roi : ils ont même reproduit sur émail de Canton des sujets ou même des tableaux européens.

Avant d'établir définitivement leur commerce à Canton, au milieu du XVIIe siècle, les Anglais tiraient leurs produits de la Chine, de leur comptoir du Japon, qui n'eut qu'une durée éphémère ; mais grâce à l'aide qu'ils avaient donnée à Chah Abbas Ier, ils avaient pu s'installer à l'entrée du Golfe Persique, à Gombroun, devenu plus tard Bender Abbas ; c'est de ce port qu'ils exportaient la porcelaine connue sous le nom de *Gombroun ware*, fabriquée à Ispahan

par des potiers chinois appelés par le souverain persan; cette porcelaine, contrairement à celle de Chine, était tendre, avec une décoration mixte inspirée à la fois par le pays d'origine des ouvriers et celui dans lequel ils travaillaient. Mais les Anglais furent surtout les grands propagateurs du thé : la plus ancienne mention de cette plante que l'on trouve dans les Archives de l'East India Company se rencontre dans une lettre de R. Wickham, agent de la Compagnie, à Firando, Japon, écrivant le 27 juin 1615 à Mr. Eaton, à Miaco, pour lui demander un « pot de la meilleure sorte de *chaw* ». Ce nom de *tch'a*, donné au thé, est celui que les Russes, qui le connaissent par le Nord, lui ont conservé, en l'appelant чай, et les Grecs, τσαϊ; le nom *tch'a* de la même plante au Japon indique que les habitants de l'empire du Soleil Levant ont, malgré leurs nombreuses relations avec le Fou-Kien, connu le thé par le Nord de la Chine, probablement par la Corée. A nous autres Occidentaux, le thé nous est parvenu avec la prononciation *tê* en usage dans le Sud de la Chine, et en particulier dans la province du Fou-Kien, où il croît en abondance, et est d'excellente qualité. Le thé fut importé en Angleterre au milieu du XVIIe siècle, et cette véritable commère, Pepys, secrétaire de l'Amirauté, marque dans son Journal, au 25 septembre 1660 : « J'ai envoyé chercher une tasse de *tee* (une boisson chinoise), dont je n'avais jamais bu auparavant. » Pendant toute la seconde moitié du XVIIe siècle, paraissent en abondance les brochures vantant les qualités de la plante chinoise. Ce ne sera, toutefois, qu'au XVIIIe siècle que le thé sera définitivement adopté en Europe.

Les Compagnies françaises des Indes de 1660 et de 1664 n'ayant pas fait usage de leur privilège dans l'Extrême-Orient, ce ne fut qu'en 1697 que la France inaugura son commerce avec la Chine, et elle ne le développa complè-

tement qu'après la création de la grande Compagnie de 1719; les agents de la Compagnie, puis nos consuls, à partir de 1776, n'exportaient, comme les autres étrangers, que les marchandises reçues à Canton de l'intérieur par les intermédiaires indigènes; ces agents et ces consuls n'avaient pas le droit de sortir des limites étroites de la résidence qui leur était assignée, encore moins de visiter le pays, ni même de se rendre dans les autres ports de l'Empire; aussi n'avaient-ils que des notions insuffisantes. Bien plus utiles, pour nous faire connaître la Chine, furent les missionnaires de Pe-king, lorsque l'arrivée de cinq jésuites envoyés en 1685 par Louis XIV, pour établir une mission française, rivale de la mission portugaise, dans la capitale de l'Empire, nous procura un incontestable avantage sur les autres nations. Le retour en France, en 1697, du P. Bouvet, l'un de ces cinq jésuites, fournit une base plus solide aux recherches dont l'art chinois pouvait être l'objet. Cette même année, ce Père donna chez P. Giffart, rue Saint-Jacques, sous le titre de l'*Estat present de la Chine*, un recueil de 19 planches représentant les costumes, depuis l'Empereur en habit de cérémonie jusqu'au « Bonze ou Prêtre des Idoles en habit ordinaire » ; dans les exemplaires coloriés de ce recueil, la peinture est loin d'égaler la finesse de celle des modèles chinois.

Parmi les premiers artistes qui sacrifièrent au goût du jour, il faut compter l'illustre peintre de l'*Embarquement pour l'île de Cythère*, Antoine Watteau, qui décora le cabinet du garde des sceaux Chauvelin, peignit pour le duc de Cossé quatre compositions représentant, avec des Amours et des singes, les Saisons, et exécuta diverses figures chinoises et tartares pour le cabinet du Roi, au château de la Muette ; cette dernière décoration comprenait trente peintures, qui furent gravées par Boucher, Jeaurat et Michel Aubert. A ce sujet, Edmond de Goncourt écrit : « Qu'on ne

croie pas que les chinoiseries de la Muette fussent des chinoiseries de pure fantaisie. Si Watteau, à cette décoration, ainsi qu'à toutes les choses qu'il touchait, a mis sa marque personnelle, son invention poétique, le maître, le croira-t-on? s'était préparé à ces représentations exotiques par de sérieuses études des objets et de l'humanité chinoises. Un curieux renseignement à cet égard nous est donné par l'*Albertina*, de Vienne. C'est un grand dessin, une grande étude à la pierre noire d'un Chinois, étudié dans son type, dans le rendu presque photographique de ses vêtements, de ses souliers caractéristiques, enfin dans toute la particularité d'un modèle du Céleste-Empire, dont le nom même a été conservé par le crayon de Watteau sur un morceau de pierre à gauche : *F. Sao* [1]. »

De la chinoiserie on passe facilement à la singerie, et le maître dans ce genre fut peut-être Christophe Huet, mort en 1759. En dehors de nombreux carrosses et de quantité de chaises à porteurs, cet artiste a exécuté une foule de décorations dans divers châteaux. Au château de Champs, entre le pont de Chelles et Noisiel, sur la rive gauche de la Marne, construit dans la première moitié du XVIIIe siècle par l'architecte Chamblin pour le financier Paul Poisson, dit Bonvarlais, passé au duc de La Vallière, puis à Santerre, et plus récemment à M. Louis Cahen (d'Anvers), Huet peignit au rez-de-chaussée un salon chinois, et il décora de camaïeux bleus, représentant des pastorales chinoises, le cabinet attenant à la chambre à coucher de la duchesse de La Vallière. Nous retrouvons Huet à Plaisance, près Nogent-sur-Marne, chez Pâris-Duverney, où il décore un salon; chez le Régent, au château de Bagnolet, où il peint une salle à manger ovale ; Coypel y avait exécuté différents tableaux dont les sujets sont tirés du roman *Daphnis et Chloé*. C'est probablement de 1745 à 1750 que Huet exécuta une de ses déco-

1. E. de Goncourt, *Catalogue raisonné de l'œuvre d'Antoine Watteau* (Paris, Rapilly, 1875, in-8), p. 155-156.

rations les plus connues, les arabesques et les figures chinoises du *Cabinet* de l'ancien hôtel de Rohan, depuis le décret du 6 mars 1808 Imprimerie Nationale, construit au commencement du XVIIIe siècle par l'architecte Delamaire, pour Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg, promu au cardinalat en 1712. « Toute la surface de ces boiseries et des lambris, portes comprises, et la gorge des corniches, écrit un critique, sont couvertes d'arabesques en couleur et or, de bergeries ou de jeux dont une partie des personnages ont le costume chinois, de camaïeux, de singes, de chiens, d'oiseaux, de guirlandes de fleurs. L'habileté, l'esprit, le vif coloris et le goût de Christophe Huet s'y sont donné carrière. » — Malgré l'opinion d'Edmond de Goncourt qui l'attribue à Antoine Watteau — l'hésitation est bien permise en pareil cas — c'est à Huet, sans doute, qu'il faut donner la *grande singerie* du salon du premier étage qui précède la galerie des Batailles du château de Chantilly et la *petite singerie* du rez-de-chaussée.

J. Guélard a gravé sur les dessins de Huet deux séries de douze planches de *singeries ou différentes actions de la vie humaine représentées par des singes*, mais on n'y retrouve aucun des motifs qui se trouvent dans le cabinet de Rohan.

Boucher, que nous venons de voir graver les peintures de Watteau, dessina et grava lui-même un *Recueil de diverses figures chinoises*, chez Huquier, rue Saint-Jacques ; il exécuta entre autres des cartons de tapisseries : une tapisserie fabriquée d'après ce grand artiste à Beauvais, vers 1770, et dont le personnage central est un éléphant, a été donnée par M. Jules Guiffrey dans son *Histoire générale de la Tapisserie* (1878) ; elle appartient au Mobilier national. Au Salon de 1742, Boucher exposait huit esquisses de *sujets chinois*, déstinés à être reproduits en tapisseries à la manufacture de Beauvais. Nombreuses furent les tapisseries dont les sujets furent tirés de la Chine. A Beauvais, Dumont fournissait

les *Délassements chinois* à Oudry, directeur de la Manufacture, où, en 1755, l'on reproduisait la *Tenture chinoise*, de Fontenay, Vermansal et Du Mons. A la vente des tapisseries provenant de la succession du roi Louis-Philippe qui eut lieu le 28 janvier 1852, au domaine de Monceaux, deux tapisseries à *Sujets chinois* furent payées 1250 francs. On pourrait multiplier ces faits.

Les peintres, à leur tour, suivirent l'exemple des dessinateurs ; ce seront, dans le genre de J.-B. Le Prince, des paysages avec rochers au bord de la mer, pêcheurs et villageois ; ces derniers sont affublés de costumes chinois. Dans la première moitié du XIXᵉ siècle, ces mêmes personnages porteront des vêtements napolitains : tout ceci est de la convention.

Même dans les étoffes, on copiera des modèles chinois, d'ailleurs fort beaux, ainsi qu'on pourra s'en assurer dans une visite au Musée des Tissus, de Lyon, ou au Musée des Arts décoratifs, à Paris.

En 1759, l'empereur K'ien Loung annexa à son empire le Nord et le Sud des T'ien Chan, Monts-Célestes, après une lutte acharnée, dans laquelle se distingua le général chinois Tchao Houei contre les chefs éleuthes qui occupaient ces régions. Pour commémorer ce glorieux événement, K'ien Loung fit exécuter une suite de seize dessins représentant les principales scènes de la campagne par les artistes missionnaires qui se trouvaient à sa cour, c'est-à-dire les frères Jean-Denis Attiret, Joseph Castilhoni et Ignace Sichelbarth, jésuites, et Jean Damascène, augustin déchaussé. Par un décret du 13 juillet 1765, l'Empereur ordonna que les dessins seraient envoyés en France pour être reproduits par les meilleurs graveurs de l'époque ; une lettre de la même date, adressée avec les quatre premiers dessins par le frère Joseph Castilhoni au Directeur des Arts, fut remise au marquis de Marigny, directeur de l'Académie

royale de peinture, le 31 décembre 1766. Les autres dessins étant arrivés l'année suivante, Marigny confia à Cochin, secrétaire historiographe de l'Académie, le soin de faire exécuter le travail qui ne fut terminé qu'en 1774. Huit graveurs bien connus y avaient été employés : L.-J. Masquelier, J. Aliamet, J.-P. Le Bas, Augustin de Saint-Aubin, François-Denis Née, B.-L. Prévost, P.-P. Choffard, et N. de Launay. Les planches avec cent exemplaires qu'on en tira furent envoyées à la Chine ; un très petit nombre fut réservé pour la famille royale et la Bibliothèque du Roi ; le Cabinet des Estampes possède un exemplaire magnifique de cette suite, relié aux armes de France avec les *Batailles de Pierre le Grand*, en 4 pièces. Une suite qui ornait la salle de billard de Louis XVI est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine ; une autre, donnée par Louis XVI à M. Necker, est suspendue aux murs du château de Coppet, et je me souviens d'en avoir vu une quatrième dans le réfectoire des jésuites de Zi-ka-wei, près de Chang-Haï. Ces belles planches, retouchées à diverses reprises par les Chinois, ont fourni à Pe-king des tirages plus curieux qu'artistiques.

La rareté de ces seize estampes en fit entreprendre une réduction par Isidore-Stanislas Helman, graveur du duc de Chartres, et élève de Le Bas, qui parut en 1785 en quatre livraisons de quatre planches chacune. Par la suite, Helman grava, en 1788, sous le titre des *Faits mémorables des empereurs de la Chine*, une suite de 24 estampes d'après les dessins originaux du Cabinet de M. Bertin, et un *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius*, avec le même nombre de planches tirées de la même collection ; la *Vie de Confucius* par le P. Amiot, dont 25 planches ont été gravées, renfermait en réalité 105 dessins, que j'ai vus, il y a quelques années, dans une collection particulière. Les travaux de Helman sont loin d'avoir la délicatesse et le fini des planches exécutées sous la direction de Cochin et naturellement sont moins estimés.

Les missionnaires de Pe-king, le P. Amiot en particulier, étaient les grands fournisseurs de dessins chinois. Ils étaient en correspondance avec Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, ministre d'État, mort en 1792, auquel on doit la création, en 1762, du Cabinet des Chartes, dont l'idée première revient à l'avocat J.-N. Moreau. En 1811-1812, Breton publia chez le libraire Nepveu, à Paris, 6 vol. in-18, qui, sous le titre de la *Chine en miniature*, renfermaient un choix des costumes, arts et métiers de cet empire, la plupart d'après les originaux inédits du Cabinet de Bertin. Plus tard, puisant à la même source, Breton ajouta à la collection quatre autres volumes consacrés aux diverses spécialités, le vernis, le bambou, le thé, la porcelaine, le riz, la soie, les vers à soie sauvages. Les albums adressés de Chine à Bertin sont maintenant conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale ; quelques-uns, en veau plein, portent sur les plats les armes du ministre.

Les missionnaires n'avaient eu garde de nous laisser ignorer l'architecture chinoise : ils avaient parmi eux des artistes comme le Père Michel Benoist qui construisit pour l'empereur K'ien Loung les pavillons européens du Youen Ming Youen, ou comme le dessinateur Attiret, qui ne manquèrent pas de signaler ce qu'il y avait d'intéressant dans cet art en Chine, comme le prouvent quelques-uns des albums du Cabinet des Estampes provenant de Bertin ou de Delatour. De son côté, William Chambers, le célèbre architecte anglais, qui avait visité la Chine en qualité de subrécargue de l'East India Company, avait publié en 1757 un grand in-folio de 21 planches, représentant des édifices et, chargé de l'ornementation des jardins de Kew par le roi Georges III, y donna libre carrière à son goût pour le style chinois. Toutefois l'architecture chinoise ne paraît avoir exercé aucune influence chez nous, sauf dans la représentation de ces tours, dont la plus connue était celle construite à Nan-King, en

briques vernissées, appelées parmi nous « pagodes », que les Chinois nomment *t'a* et qui sont d'origine hindoue. Les peintres, — voir un panneau de la Chambre de M. le Prince à Chantilly, — les fabricants de tentures ornaient volontiers de ces pagodes leurs paysages de fantaisie. Le duc de Choiseul, exilé en 1770 dans sa terre de Chanteloup, près d'Amboise, fit élever du 2 septembre 1775 au 30 avril 1778, par l'architecte Le Camus, une pagode de sept étages, haûte de trente-neuf mètres, couronnée par une boule dorée, qui est à 185 mètres au-dessus du niveau de la mer. On voit de ces pagodes, ailleurs en Europe, par exemple dans les jardins de Kew.

Les ivoires de Canton, les bois sculptés de Ning-po, les laques brun et or de Fou-tcheou et rouges de Pe-King, les bibelots en stéatite ou Pierre de lard, les vases et les divinités en Pierre de Yu (jade), complètent, avec les soieries, les thés et la porcelaine, la cargaison du navire qui débarque à Lorient le fret qu'il a reçu à Canton.

J'aurais voulu vous parler aussi des livres chinois qui font l'ornement de notre Bibliothèque nationale, de l'influence du grand Empire de l'Asie orientale sur la littérature de notre pays et en particulier sur les écrits de Voltaire, de Diderot, de Rousseau, de Montesquieu ; mais le temps et l'espace ne me permettent pas de le faire aujourd'hui.

J'aurais désiré également vous raconter les péripéties des voyages de quelques fils du Céleste-Empire venus dans nos pays au XVIIIe siècle ; je me bornerai à parler de trois de ces Chinois.

Vers la fin de 1721, le Père jésuite Foucquet, sur le point de quitter la Chine, chercha un lettré pour l'accompagner et l'aider à expliquer les 4000 volumes chinois qu'il emportait avec lui ; il accepta les services d'un certain Jean Hou, néophyte, qui se trouvait en qualité de portier depuis trois mois dans l'église de la Propagande à Canton et savait un peu

écrire. Le Chinois tomba malade en arrivant en France, devint ensuite fou et refusa de suivre son patron à Rome. Bref, vers la fin de 1723, la Sacrée Congrégation fit un décret que le Chinois serait nourri à ses frais, et on chargea le Nonce à Paris de rapatrier le Chinois quand il serait en état d'entreprendre le voyage. Le P. Foucquet, retiré à Rome, fut nommé évêque *in partibus* d'Eleutheropolis par l'influence du cardinal Gualterio, ami du duc de Saint-Simon.

Ko et Yang étaient deux jeunes Chinois envoyés en Europe par les Jésuites pour compléter leur éducation. Au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine : Richesse, Distribution des terres, Culture ; — Arts (Papeterie, Imprimerie, Étoffes) ; — Histoire naturelle ; — Quelques points d'histoire (Juifs en Chine, Miao-tseu). Pour permettre à Ko et Yang de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, qui parut en novembre 1766. En cent paragraphes, « il renferme, dit un bon juge [1], sur les capitaux, la monnaie et la concurrence, les vérités les plus précieuses et les plus nouvelles pour l'époque où elles ont été produites. Il devait être et il a été nécessairement et incessamment présent à l'esprit d'Adam Smith, quand l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* écrivait, neuf ans plus tard, sa *Richesse des nations* ».

J'ai tenté, dans ces quelques pages, de décrire l'engouement, plus que passager, suscité en France au XVIII[e] siècle par une mode exotique. Ces crises sont fréquentes chez nous. Toutefois, il faudrait se bien garder de croire que les rares objets de véritable valeur noyés dans la masse des produits de l'industrie de l'Asie orientale suffisaient à nous donner

1. Léon Say, *Turgot* (Paris, 1887), p. 45.

une notion juste de l'art chinois. Il a fallu plusieurs guerres et deux actes qui ont donné aux Asiatiques une triste idée de la civilisation européenne : — le pillage du Youen Ming Youen, résidence d'été de l'Empereur, en 1860, et surtout le sac des palais impériaux de Pe-king, en 1900 — actes difficilement excusables, mais qui ont singulièrement servi l'histoire de l'art puisqu'ils ont mis à jour des chefs-d'œuvre ensevelis jusqu'alors, — pour apprendre qu'il y avait une peinture chinoise digne de notre admiration ; peinture qui remonte à une haute antiquité, dont le British Museum possède un modèle du IVe siècle de notre ère dans l'œuvre de l'artiste Kou K'aitche, récemment acquise, tandis que, de notre côté, nous conservons au Louvre des peintures rapportées par M. Pelliot, qui remontent à la dynastie des Soung (960-1280), aussi célèbre dans les annales de l'art que dans celles de la littérature.

Et pour compléter nos renseignements dans le domaine de l'art, nos voyageurs et nos archéologues nous ont fait connaître les remarquables sculptures sur pierre exécutées du Ve au VIIIe siècle de notre ère que nous ont léguées les empereurs Wei et T'ang.

Il reste encore à écrire l'histoire de l'art chinois.